

Fiche de données de sécurité

selon le Système Global Harmonisé

FDS n° : D-0490

Fuser Agent II

Date d'émission 1992-07-09

Date de révision 2023-06-01

Version 1

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit

Fuser Agent II pour 5750, 5760, 5765, 5790, 5799, DocuColor 4, DocuColor 12, DocuColor 30 CP, DocuColor 30 Pro, DocuColor 40, DocuColor 2045, DocuColor 2060, DocuColor 5252 Digital Color Press, DocuColor 6060 Digital Color Press, DocuColor Office 6, Document Centre ColorSeries 50, Phaser 780

Référence

008R07975, 008R12569, 008R12570, 008R12733, 008R04004, 008R12572, 008R12573, 008R60210, 016-1866-00, 016-1866-01, 016-1717-00, 606K03770, 606K03870

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Xerox AG/SA
Sägereistrasse 29
Glattbrugg, 8152
Switzerland

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter

Christoph Schwiezer

Téléphone

043 / 305 12 12

Télécopie

01 55 85 76 78

Adresse e-mail

ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent

<https://safetydatasheets.business.xerox.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Symbole(s)

Aucune mesure requise

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

Aucune mesure requise

Conseils de prudence

Aucune mesure requise

FDS n° : D-0490

Fuser Agent II

2.3 Autres dangers

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substance

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Rég. 1272/2008)	Mentions de danger
Polydiméthylsiloxane organo-fonctionnel	100	99363-37-8	619-426-9	--	--

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
Contact oculaire	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon
Inhalation	Voie d'exposition peu probable
Ingestion	Voie d'exposition peu probable

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë

Yeux	Pas un irritant
Peau	Devrait pas être un irritant
Inhalation	Voie d'exposition peu probable
Ingestion	Voie d'exposition peu probable

Effets chroniques

Toxicité chronique	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation
Symptômes principaux	May cause minimal irritation of respiratory passages on continuous exposure to high concentrations.

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter les symptômes
-------------------------	-----------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, brouillard d'eau ou mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction appropriés Aucun(e)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

FDS n° : D-0490

Fuser Agent II

Produits de combustion dangereux

Aucune information disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

Autres informations

Inflammabilité

Ininflammable

Point d'éclair

Indéterminé(e)(s)

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucun(e) exigé(e) pour la matière telle qu'elle est fournie

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13)

Méthodes de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques
Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer, Équipement de protection individuel, voir section 8

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé

7.3 Utilisations finales particulières

Lubrifiant

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail

Fuser Agent II

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection des mains Gants de protection, Chlorure de polyvinyle.
Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection respiratoire Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.
Dangers thermiques Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer les égouts

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Transparent	Odeur	Léger/légère
État physique	Liquide	Couleur	Incolore
pH	Sans objet		
Point d'éclair	Indéterminé(e)(s)		
Point de fusion / congélation	Sans objet		
Point/intervalle d'ébullition	Indéterminé(e)(s)		
Point de ramollissement	Sans objet		
Taux d'évaporation	Indéterminé(e)(s)		
Volatilité	N.D. % (Wt.) <1% (Vol.)		
Inflammabilité	Ininflammable		
Limites d'inflammation dans l'air	Sans objet		
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Indéterminé(e)(s)		
Densité de vapeur	Sans objet		
Densité	0.97 (eau = 1)		
Hydrosolubilité	Négligeable		
Coefficient de partage	Aucune information disponible		
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible		
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)		
Viscosité	Aucune information disponible		
Propriétés comburantes	Sans objet		

9.2 Autres informations

Aucun(e)

FDS n° : D-0490

Fuser Agent II

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition

10.5 Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂), Dioxyde de silicium, La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde et dioxyde de carbone, et, Formaldéhyde

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Irritation	Devrait pas être un irritant
DL50 par voie orale	4.2 ml/kg (rat) Practically non-toxic
DL50, voie cutanée	> 3 g/kg (lapin) Practically non-toxic
CL50 par inhalation	Indéterminé(e)(s)

Toxicité chronique

Cancérogénicité	Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain
------------------------	--

Autres effets toxiques

Sensibilisation	Non sensibilisant
Effets mutagènes	No mutagenicity detected in Ames and in vitro CHO Assays
Toxicité pour la reproduction	Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

Effets sur certains organes cibles	Aucune information disponible
---	-------------------------------

Danger par aspiration	Sans objet
------------------------------	------------

11.2 Informations sur d'autres dangers

FDS n° : D-0490

Fuser Agent II

Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Méthode d'élimination des déchets**

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

Code de déchets du CED

06 08 99

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 UN/ID No**

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

FDS n° : D-0490

Fuser Agent II

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Sans objet

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission	1992-07-09
Date de révision	2023-06-01
Remarque sur la révision	Mise à jour du format

Conseils supplémentaires

Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.